

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE
PLERNEUF

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Séance du 3 novembre 2023

Nombre de membres
du Conseil municipal
en exercice est de : 15

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation
27 octobre 2023

Date d'affichage
27 octobre 2023

N° de la délibération :
2023/11/07

Objet de la délibération :
**Concession cimetière
et columbarium
Tarifs 2024**

L'an deux mil vingt-trois, le trois novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020*), sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, TREMEL, CHALON, BARBIER, MEURIC,
Mmes. RUELLAN, QUERE, LABARRE, LE GALLOU, LE GRAËT,

Absents (excusés) : Mrs. CHASSAGNE pouvoir à M. CHALON, CLERMONT pouvoir à M. BARBIER, LE GALL pouvoir à M. MEURIC,

Mmes. LE DOYEN pouvoir à M. LE MEHAUTE, BOCQUEHO pouvoir à M. TREMEL,

Secrétaire de séance : M. CHALON

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal qu'en raison de l'accroissement des charges liées au fonctionnement des services, il est proposé de revaloriser les tarifs. La révision des tarifs s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2024.

La commission des finances propose d'augmenter de 5 % les tarifs des concessions et du columbarium dans le cimetière à compter du 1er janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par **15 voix pour et 0 voix contre**

DECIDE d'adopter les nouveaux tarifs **Concession 2024** :

- Concession de 15 ans 100 €
- Concession de 30 ans 195 €

DECIDE d'adopter les nouveaux tarifs **Columbarium 2024** :

- Concession de 15 ans 340 €
- Concession de 25 ans 565 €

Le secrétaire de séance
Christian CHALON



Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.

